

UNIVERSITE CADI AYYAD

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales – Marrakech



Le Laboratoire de Recherches sur les Territoires et l'Entrepreneuriat LARTE

de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Marrakech

Organise un Colloque International Sur le thème

Entrepreneuriat et Création d'Entreprises : Bilan, enjeux et perspectives de développement durable.

Les 14 et 15 <u>Octobre 2011</u>

<u>Avec la collaboration de</u> : ANAPEC, CEDIMES, CRI, AIELF, CCISM, CGEM, FEM.

Appel à communication

S'il est unaniment admis que la création d'entreprises représente, aujourd'hui, la clé de voûte dans toute sorte de dispositif de développement économique et social, il est encore sûr que cette politique demande que certaines conditions et quelques considérations soient au préalable vérifiées et mises en place.

Dans le cadre des réalisations économiques actuelles et les perspectives de développement de l'économie marocaine ainsi que l'économie mondiale et à l'instar des autres pays en voie de développement, nous sommes appelés à développer des efforts considérables dans la création des unités économiques potentielles et porteuses de développement social, de richesses et créateurs d'emplois productifs également.

En effet, la politique de création d'entreprises suppose l'existence des atouts indéniables sans quoi sa réussite devient impossible et annulera, par conséquent, tout effet positif sur l'économie. Ce sont généralement des entravent qui limitent les retombées bénéfiques de la création d'entreprises sur les autres structures de l'économie. L'histoire de l'économie marocaine révèle certains de ces symptômes quant on parle notamment des « Crédits Jeunes Promoteurs » à l'époque des années 80 et 90 qui se sont traduits par un échec total malgré qu'ils constituaient un outil, et peut être le seul à l'époque, de développement indéniable notamment en amorçant celui par le financement et la création de nouvelles entités économiques.

Selon plusieurs travaux de recherche qui ont porté sur ce sujet, il s'avère, en effet, que *l'esprit d'entreprise* représente l'un des moteurs fondamentaux de succès d'entreprise. Il doit permettre au responsable et concepteur de projet de développer un ensemble de facteurs qui tiennent à la personnalité, la motivation, la sensibilisation et à l'amélioration de ses connaissances et ses aptitudes à démarrer une entreprise solide et non plus vulnérable. Ce sont ces capacités qui lui permettent de faire face à toutes sortes d'entraves susceptibles de rencontrer dans son parcours de création d'abord et, ensuite, de gestion et de continuité sur un marché de plus en plus concurrentiel et exigeant.

Les expériences vécues jadis, montrent également que d'autres atouts d'ordre administratif, financier, technique et de formation ad hoc notamment celles relevant du domaine de gestion des entreprises représentent toutes des contraintes à gérer avant, au cours et après la création de la nouvelle entreprise.

Ce sont là, les dispositifs jalons à mettre en œuvre dans une économie afin que sa politique de croissance soit possible et soutenue. Certes, leur défaillance de plus en plus importante, se répercutera nécessairement sur le sort du processus de création d'entreprise et d'emplois, négativement bien entendu, et conduira la politique vers un échec probable.

Il est grand temps alors, que tous les partenaires économiques et financiers, publics et privés et que toutes les instances intéressées d'être réunis et de collaborer ensemble dans la même structure afin que ce projet social se concrétise un jour. Réussir un processus de création d'entreprise demande aujourd'hui une convergence et une adéquation parfaite de tous les efforts de chacun des entrepreneurs chefs de projets, des entreprises et des principaux partenaires en l'occurrence les établissements publics comme le CRI, Moukawalaty, ANAPEC, les collectivités locales ... qui commencent d'ores et déjà à concrétiser leur appui et le rôle vital à jouer dans le domaine.

C'est ainsi que profil des entrepreneurs et celui des projets feront un seul et que profitabilité des entreprises notamment les nouvelles d'entre elles, et opportunités des marchés seront réelles et fructueuses.

- Qu'en est-il alors dans notre pays le Maroc ainsi que les pays méditerranéens?
- Quelles sont les effectifs d'entreprises et d'emplois jusqu'ici crées que se soit dans les pays développés que ceux en voie de développement?
- Quels sont les nouveaux dispositifs récemment mis en œuvre dans le domaine de la création d'entreprise?
- Quelles sont les attentes des partenaires économiques, sociaux et financiers à entreprendre et quelles sont les retombées de leurs actions ?
- Quel doit être finalement le rôle attribué évidemment aux secteurs privé et public dans cette démarche?

C'est à ces questions et à d'autres qui seront susceptibles d'être soulevées par les futurs intervenants que nous souhaitons apporter une contribution de réponse. La participation, bien entendu, de tous les partenaires, nationaux et internationaux, privés et publics, sera d'une importance cruciale pour la réussite de ce projet.

Les contributions des intervenants peuvent éventuellement débattre ces questions sous différents thèmes dont on cite particulièrement :

Les dispositifs institutionnels de création et de promotion d'entreprises;

- Les indicateurs de choix d'investissement et le développement durable;
- L'esprit entrepreneurial de développement durable;
- Les pratiques innovantes de financement et de développement des entreprises;
- L'effet d'attraction territoriale des projets d'investissement et de création d'entreprises;
- Les expériences étrangères et marocaines en matière d'entrepreneuriat et de création d'entreprises;
- Les compétences entrepreneuriales requises de développement des entreprises;

Principaux axes de recherche

- L'environnement de la création d'entreprises dans le territoire méditerranéen.
- La modélisation théorique et empirique de la création d'entreprise.
- Les difficultés de création d'entreprises et les entreprises en difficulté
- Entrepreneuriat et la création d'entreprises : spécificité, bilan et perspectives.
- La création d'entreprise (les PME) et le développement économique et social.
- La création d'entreprises et les collectivités locales.
- La création d'entreprises et le rôle des principaux centres d'intermédiation (CRI, ANAPEC, MOUKAWALATY, ...).

Comité scientifique:

Ahmed EL MOUTAOUASSET (LARTE- Marrakech); Abdelmajid ELCOHEN (LARTE-Marrakech); Bachir S.I. LAKHDAR (FSJES- Marrakech); Ahmed GRAR (E-Qalimat-Marrakech); Abdenbi LOUITRI (GREFSO- Marrakech); S. Mohamed RIGAR (GREMID- Marrakech).

Comité d'organisation:

Ahmed EL MOUTAOUASSET (LARTE-Marrakech); Abdelaziz EL ABJANI (LARTE-Marrakech); Morad MAAROUF (LARTE-Marrakech); Mohamed ZAID (LARTE-Marrakech); Mohamed GHERIS (LARTE-Marrakech); Idriss FAÏK (LARTE-Marrakech); Mourad DIANI (LARTE-Marrakech)

Conditions de soumission

Les propositions de communication doivent être adressées sous forme électronique au comité organisateur au plus tard le <u>26/02/2011</u>.

Les propositions acceptées seront notifiées à leur auteur avant le 01/04/2011.

Le texte intégral de la communication devra parvenir au comité d'organisation au plus tard le 01/07/2011.

Les auteurs des communications définitivement acceptées seront informés avant le 31/07/2011.

Le texte définitif ne doit pas dépasser 20 pages à interligne et demi $(1\frac{1}{2})$ (y compris les annexes, les notes qui figureront en fin de texte et la bibliographie) en Times New Roman (taille 12).

Les auteurs sont invités à indiquer sur une première page séparée et non numérotée, leur(s) nom(s), prénom(s), institution(s), adresse(s) complète(s), téléphone, fax, adresse électronique, un résumé à interligne simple d'au maximum 500 mots et un maximum de quatre mots-clés qui se référeront aux thèmes et concepts centraux développés dans l'article.

La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Les textes, en interligne et demi, seront justifiés à gauche et à droite. Les tableaux et figures seront insérés dans le texte. Nous demandons aux auteurs d'éviter l'utilisation de caractères en italique, de souligner les titres et de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en fin de texte).

Les résumés et les textes soumis devront être envoyés aux adresses électroniques suivantes :

aelabjani@gmail.com; moutaouaset@yahoo.fr

Un site spécialement dédié au colloque sera crée prochainement :

www.colloque.entrepreneuriat.com